

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4109 - Mercredi 20 Avril 2022 - Prix : 200 Fc

AFFAIRE AB AVIATION :

Le secteur privé n'en démord pas



Selon les organisations patronales, le ministre des transports Ahmed Bazi « remet en cause les compétences de l'Anacm » sur un audit financier qu'il a lui-même exigé sur AB Aviation. Les conclusions de cet audit devaient permettre au ministère de remettre à AB Aviation son agrément.

La Nouvelle Opaco (organisation patronale des Comores), le Modec (mouvement des entreprises comoriennes) et le Syncao (syndicat national des commerçants) ne cachent pas leur stupéfaction après que le ministre des transports, Ahmed Bazi, a traité d'« incompetent » son bras technique qu'est l'aviation civile, Anacm. Dans un courrier du 11 avril der-

nier, le ministère des transports avait saisi l'Anacm « pour diligenter une enquête interne » de la compagnie AB Aviation, afin de décider de lui remettre ou de maintenir la suspension de son agrément, qui lui a été retiré pour des raisons financières. L'enquête de 72 a démarré le lendemain et les enquêteurs ont recommandé dans leur rapport la remise de l'agrément.

« Malgré les conclusions de cet audit financier qui confirme la bonne santé financière d'AB Aviation et sa capacité à continuer son exploitation, le ministre des transports remet en cause les compétences de l'Anacm pour mener à bien cette mission.

LIRE SUITE PAGE 3

**Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Avril 2022**

Lever du soleil:

06h 12mn

Coucher du soleil:

18h 02mn

Fadjr : **05h 01mn**

Dhouhr : **12h 12mn**

Ansr : **15h 18mn**

Maghrib: **18h 05mn**

Incha: **19h 20mn**



CONTENTIEUX MAKAS/MANSOIB

L'Exim Bank se dit clean

Ces derniers jours, on ne parle que de l'affaire Makas et Oussene Mansoib. Lundi dernier, l'Exim Bank, la banque des deux opérateurs s'est exprimée sur l'affaire et a assuré qu'elle n'est nullement fautive sur la tournure que prend l'affaire. Elle affirme avoir écrit au fournisseur pour la restitution de l'argent et attend sa réponse.

Le directeur général de l'Exim Bank, le département juridique, le directeur commercial et la directrice adjointe étaient devant la presse pour s'exprimer sur le litige qui oppose Mme Makas et Oussene Mansoib. D'entrée, la banque a affirmé que ce sont deux clients de la Banque mais que le contrat établi entre les deux parties n'implique pas la banque. « A ce stade de l'affaire, il existe deux contrats. Un contrat entre les deux parties qui montre qu'Oussene Mansoib doit déboursier 35% de l'argent global. Et un autre contrat qui prévoit que le fournisseur a demandé 20% de la marchandise et 80% avec une lettre de crédit », explique Amal Housseine, le directeur commercial de l'Exim Bank Moroni.

Toutefois après avoir dépassé le délai pour l'importation du ciment, Oussene Mansoib a saisi le tribunal



de commerce de Mutsamudu et ce dernier a rendu une décision ordonnant à l'Exim Bank de saisir la banque réceptrice des fonds de les restituer et à Mariama Mze de ne plus récupérer ce montant d'une manière ou d'une autre. « A aucun moment, il n'est mentionné nulle part qu'Exim Bank doit payer cet argent. Nous avons déjà écrit au fournisseur pour la restitution de l'argent et on attend la réponse », précise-t-il. Tout comme les autres conférenciers, Mr Amal démontre que la banque n'est pas fautive et

qu'elle a tout fait pour que les choses se passent dans la transparence. « Au début, Mme Makas est venue nous demander un ordre de virement et c'est avec cette copie que cette dernière a utilisé pour que Mansoib fasse le virement. Et nous entendons dire que nous avons falsifié des documents. Et je peux vous garantir qu'on ne peut jamais falsifier un relevé chez nous », insiste-t-il.

Malgré la demande insistante de la presse d'avoir des chiffres, la banque s'abstient de divulguer les montants versés par les deux clients.

Toutefois, l'avocat de Mme Makas parle de 95 millions versés dans le compte de Mme Makas par Mansoib. Le tribunal de commerce parle quant à elle de 100 millions virés sur le compte du fournisseur à savoir la société Alber International Investment. Et au début du contentieux, Mansoib dit avoir versé 200 millions dans le compte de Mme Makas. Beaucoup de zone d'ombres dans cette affaire qui devrait se régler devant le tribunal commercial.

Kamal Gamal

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



Demande de proposition de prix pour la fourniture de service d'entretien et de maintenance des groupes électrogènes et véhicules de Corps de la Paix aux Comores

Le Corps de la Paix du Gouvernement Américain aux Comores, dans le cadre de ses missions en Union des Comores recherche des mécaniciens expérimentés pour s'occuper à entretenir et maintenir ses générateurs SDMO et véhicules.

Les mécaniciens ou la société intéressée par cette offre peut obtenir les termes de références en envoyant un email à l'adresse suivant : PCCComoros@peacecorps.gov avant le **29 Avril 2022**.

Toute demande d'information ou toute question liée à cette offre, merci de vous renseigner en envoyant un email à l'adresse mentionnée ci-haut ou appeler au **360 01 03**.

Mkazi, le 23 Mars 2022



Avis de recrutement

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France au nom de la Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses États membres.

Si vous êtes motivés et prêts à relever des défis, la COI, pour son Unité de Veille Sanitaire - Réseau SEGA One Health, est à la recherche de :

Un(e) Responsable de suivi-évaluation

Le dossier d'appel à candidatures peut être obtenu comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI (www.commissionoceanindien.org)
- Au Département des Ressources Humaines à l'adresse e-mail suivante : hr@coi-ioc.org

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **Mardi 26 avril 2022 à 16h00 (heures de Maurice)**.

AFFAIRE AB AVIATION :

Le secteur privé n'en démord pas

Suite de la page 1

Face à cette inertie et aux conséquences graves d'un tel statu quo vis-à-vis des emplois en jeu, plus d'une centaine en dangers, nous interpellons les hautes autorités de ce pays de se saisir de ce dossier pour que la levée de cette suspension se fasse dans les meilleurs délais », réagit les organisations susmentionnées, lors d'une rencontre avec la presse hier mardi au Select.

Aussi regrettent-elles le fait que

les autorités prennent des sanctions alors que l'enquête ouverte n'a pas encore livré ses conclusions. « Nous nous soumettrons à la décision administrative qui découlera de l'enquête. Mais il ne fallait pas suspendre l'agrément avant, même si AB Aviation connaissait des problèmes financiers. Si l'on n'est pas en mesure de soutenir financièrement les compagnies aériennes, prière de les laisser en paix », tonne Hamidou Mhoma, vice-président de la Nouvelle Opaco. Son collègue Mohamed Keldi renchérit :

« Prendre des sanctions avant même la conclusion de l'enquête est une démarche inouïe. Pour des grandes entreprises et compagnies aériennes comme Air France et Air Austral, l'État injecte de l'argent pour les soutenir. S'il y a injection d'argent, c'est qu'il y a un problème financier. Est-ce que pour autant, leur agrément a été retiré ? Non », cogne celui pour qui le traitement réservé à AB Aviation « n'est pas du tout normal ».

Le rapport de l'audit mené par le directeur administratif et financier

ainsi que le technicien comptable de l'Anacm conclut qu'AB Aviation « dispose d'une capacité financière lui permettant de continuer ses activités ». Les auditeurs ont dit avoir constaté qu'« au vu de sa solvabilité, la compagnie a fait des efforts considérables car elle a pu ramener son taux d'endettement à 15% malgré le contexte pandémique de la Covid-19 ». Aussi le rapport a-t-il souligné la volonté manifeste d'Exim Bank et BIC de pouvoir apporter à Ab Aviation un soutien financier pour

relancer ses activités. Une nouvelle qui « rassure » selon les auditeurs. Au regard de la position du ministère des transports qui refuse de prendre en considération ces conclusions, les organisations patronales expriment des doutes quant à la volonté dudit ministère de coopérer pour la relance des activités de la toute première compagnie aérienne de droit comorien à obtenir la certification de l'aviation civile internationale.

Andjouza Abouheir

INTERDICTION DES MONOMOTEURS :

L'Anacm accusée d'avoir mis la charrue avant les bœufs

Bien que son monomoteur soit épargné par la décision de l'aviation civile, le directeur général d'Int'Air Iles Seffoudine Inzoudine se paie le luxe d'une tribune sanglante pour s'en prendre aussi bien aux autorités de l'aviation civile qu'à la commission chargée de mener l'enquête sur le crash d'AB Aviation survenu le 26 février au large des côtes de Mohéli avec 14 personnes à bord.

Son avion monomoteur peut continuer à voler mais impossible pour lui d'avaloir sa langue comme si de rien n'était. Dans une tribune publiée le week-end dernier, le directeur général de la compagnie aérienne de droit comorien s'en est vertement pris à l'Anacm qui, dans une décision la semaine dernière, a interdit l'exploitation commerciale avec passagers les avions de type monomoteur. Une décision intervenue alors que le 26 février un avion du même type exploité par AB Aviation s'est abîmé en mer, à Mohéli, avec 14 personnes à bord : deux membres

d'équipage de nationalité tanzanienne et 12 passagers de nationalité comorienne (dont deux détiennent également la nationalité française).

Connu pour son franc-parler, M. Inzoudine s'en prend dans un premier temps à l'enquêteur principal qu'il accuse d'être à l'origine de cette décision. Jean-Marc Heintz, puisqu'il s'agit de lui, ne fait pas bonne presse dans le secteur aérien. En 2017, il s'en était impitoyablement pris à la compagnie AB Aviation, dont il avait cloué au sol les avions pendant une dizaine de mois. Cet épisode a fait de lui la bête noire des opérateurs aériens, surtout depuis qu'ils ont découvert que celui qui était censé jouer un rôle de régulateur avait des intérêts dans une autre compagnie aérienne, Air Ylang, qui a vu le jour en pleine crise AB Aviation. Il était le directeur technique par excellence de cette compagnie qui aura franchi le noir passage moins de deux mois après sa naissance.

Dans sa tribune, le patron d'Int'Air Iles, l'enquêteur principal dont il est ici question ne répond «

pas » à certaines exigences de l'OACI, l'aviation civile internationale, dont la principale « est d'avoir suivi le cours d'enquêteur accidents d'aéronefs et obtenu le diplôme sanctionnant ce dernier ». « Ce qui n'est pas le cas pour ce pilote retraité d'office il y a une dizaine d'années, et sans aucune formation en accident d'aéronefs », constate non sans étonnement M. Inzoudine. Il poursuit : « On peut, à juste titre, s'interroger sur les qualifications dont dispose Monsieur Jean Marc Heintz et ainsi sur sa capacité à mener à bien cette enquête afin d'adopter les mesures nécessaires pour que de tels événements puissent être évités à l'avenir ».

Quant à l'interdiction aux compagnies de se doter de monomoteurs, Seffoudine Inzoudine ne cache pas sa déception alors que l'épave de l'avion n'a pas encore été retrouvée pour permettre aux enquêteurs de mener à bien leurs missions : « En terme clair, il veut nous faire comprendre que l'enquête est terminée et que la mesure à prendre pour éviter d'autres accidents avec des



Le directeur général d'Int'Air Iles Seffoudine Inzoudine

causes similaires est d'interdire les monomoteurs. Cette décision ne respecte pas les recommandations de l'OACI et risque d'éveiller une éventuelle black-liste de l'aviation civile comorienne (...). Bien que la panne moteur reste à prouver, rien ne saurait justifier l'argument avancé défendant que la panne moteur serait l'unique cause à l'origine de ce tragique accident... Comment peut-on conclure à une défaillance

du moteur lors de l'accident du 26 février alors que l'on est incapable de produire l'épave de l'avion. Sans cette épave, aucune enquête ne peut être diligentée et donc aucune recommandation de sécurité ne peut être publiée », tonne celui qui n'est pas sans savoir que cette décision est une mauvaise publicité à son monomoteur.

Andjouza Abouheir

CONCOURS DE MÉMORISATION CORAN DE LA FONDATION MOHAMED VI

7 candidats vont représenter les Comores au Maroc

Sur 65 élèves inscrits au concours de mémorisation du Coran, 7 élèves ont été sélectionnés pour aller représenter les Comores au Maroc pour le concours annuel de la mémorisation qui rassemble l'Afrique. La présélection a eu lieu samedi dernier à Moroni, au cours d'une cérémonie honorée par de nombreux oulémas du pays.

En présence du grand mufti, du grand cadî et des oulémas, la sélection des candidats comoriens admis pour prendre part au concours du Coran au Maroc a eu lieu samedi dernier. Ils étaient 65 participants âgés de 10 à 45 ans, venant de toutes les régions des Comores à avoir pris part à cet événement dont l'objectif est de « mettre l'accent sur les principes et les

valeurs de paix, de fraternité et de juste milieu prônés par le livre saint ». Tous ont pris part dans les trois catégories dont les deux premières sont la mémorisation intégrale du Coran et la mémorisation de 5 cha-

pitres. Chaque catégorie aura 3 représentants.

Lors de la cérémonie qui précédait la phase de sélection, Dr Abdoulhakim Mohamed Chakir, membre de la Fondation



Mohammed VI des Oulémas africains (section des Comores) rappelle que l'objectif de ce concours est de valoriser la religion islamique ainsi que son livre qui est le Coran. « La culture islamique commence à disparaître aux Comores. C'est donc le moment d'accompagner nos enfants à aimer la parole divine. D'ailleurs, le mois de Ramadan est la période où le Coran a été révélé au prophète. Il est d'ailleurs très recommandé de le lire sans cesse », rappelle-t-il.

Cette initiative, selon Dr Nouridine Bacha, l'un des membres de la fondation, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action annuel de la Fondation Mohammed VI des Oulémas africains, section des Comores. L'événement vise à promouvoir la culture de la paix mais aussi à

accompagner les actions du gouvernement comorien pour l'encadrement et la transmission d'une bonne éducation aux générations futures.

Pour rappel, la Fondation Mohammed VI des Oulémas africains est créée le 24 juin 2015 à Fès, au Maroc. Elle reste un cadre de coopération entre les Oulémas du Maroc et ceux des pays africains dans l'objectif de la préservation d'un islam tolérant contre les déviations et l'extrémisme. Cette fondation qui est également mise en place pour garantir la stabilité et le développement de ces pays, dispose de la possibilité de créer des sections dans les différents pays africains. Des structures locales qui sont régies selon la législation et le contexte propres à chaque pays.

Ibnou M. Abdou

PRODUITS DE RENTE

Remise officielle d'un distillateur d'essence d'ylang-ylang à hagnamoida



Dans le cadre des initiatives économiques de réduction de la pression anthropique sur les ressources naturelles, notamment forestières, menées par le gouvernement comorien et soutenue par le PNUD à travers le projet RRC et GEF, le chef de l'État Azali Assoumani dans sa tournée à Mohéli s'est rendu samedi dernier à Hagnamoida, pour la remise officielle d'une distillerie d'essence d'ylang-ylang au groupement des femmes exerçant ce métier.

La production d'huile essentielle d'ylang-ylang occasionne l'utilisation d'une

quantité importante de bois de chauffe comme combustible et constitue par conséquent, l'un des principaux facteurs accélérant la déforestation sur l'île de Mohéli. Par ailleurs, la source d'énergie utilisée pour la distillation d'ylang-ylang est un facteur déterminant du coût de revient et de la qualité des huiles essentielles produites.

Le chef de l'État Azali Assoumani s'est rendu dans la matinée de ce samedi à Hagnamoida (région de Djando) lors de ses tournées dans les îles pour la remise officielle de la distillerie d'ylang-ylang au groupement des femmes de ce village. Des

femmes qui font de la distillation d'Ylang Ylang, leur activité principale. Le déplacement du président Azali à Hagnamoida est aussi une manière de voir de plus près l'évolution de ces travaux en vue d'accompagner ce secteur de rente.

« Nous allons faire le nécessaire pour relever économiquement ce secteur de rente qui ne cesse de se dégrader puisque l'huile d'ylang-ylang comorienne est de qualité. D'ailleurs elle est très appréciée dans les marchés internationaux » a rappelé Azali Assoumani. Dans cette distillerie, le brûleur est hybride. Il fonctionne à partir du pétrole et à l'énergie solaire installée dans

ce site. « En adoptant cette option mixte solaire/pétrole, nous pouvons améliorer la compétitivité de la production et engranger des avantages en termes environnementaux, économiques et sociaux » explique Anwadhui Manssour, du PNUD.

Ce geste des autorités comoriennes contribue au renforcement de la résilience des Comores aux risques des catastrophes liées au changement et à la variabilité climatique. Il est jugé très salubre par l'ensemble des habitants de la localité de Hagnamoida en particulier l'association de la distillerie d'ylang-ylang de cette localité. Pour eux, la visite du chef de l'État dans cette entreprise est un espoir d'une relance de ce produit dévalorisé depuis quelques années. « Nous espérons que ce geste accompagnera d'autres actions positives pour la relance de l'économie dans la filière ylang-ylang car nous souffrons énormément » lance Madame Fatima Hamadi, présidente de cette association des femmes distilleuses. Et cette femme d'en profiter pour parler des maux du village « regardez l'état de cette route, pour transporter un malade vers l'hôpital de Fomboni, il faut louer une moto jusqu'à Nkangani ou bien passer par la mer via les vedettes. Ce village ne n'a pas d'eau. Pour avoir cette

source de vie, il faut parcourir 300m pour aller à la rivière avec un seau. Ce qui est difficile pour nous » a-t-elle déploré.

Riwad

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



PEACE CORPSCOMOROS
VACANCY ANNOUNCEMENT

The United States Peace Corps Comoros seeks a Medical Doctor or Nurse Practitioner to serve as a contracted Back-Up Peace Corps Medical Officer (Back-Up PCMO) based in Moroni, Comoros. The Back-Up PCMO will provide health care to U.S. Peace Corps Volunteers in Comoros and will work under the supervision of the Peace Corps PCMO in Moroni and the Peace Corps Office of Medical Services in Washington DC.

The full position submission requirements the terms of reference are available upon request by sending an email to PCComoros@peacecorps.gov. All applications should be submitted electronically and in English to PCComoros@peacecorps.gov with "PCMO-Comoros" in the subject line by **11:30 am Friday, May 20th, 2022**.



CORPS DE LA PAIX AUX COMORES
APPEL D'OFFRES

Société de gardiennage et de sécurité pour les bureaux et les résidences de Corps de la Paix aux Comores

Le Corps de la Paix Américain a l'intention d'offrir un contrat à prix ferme pour une société de sécurité et de surveillance des bureaux et des résidences de Corps de la Paix.

La société intéressée par cette offre peut obtenir les termes de références en envoyant un email à l'adresse suivante: PCComoros@peacecorps.gov avant le **20 mai 2022 à 11H 00**. Aucune soumission en retard ne sera acceptée.

Pour demander une visite des sites, veuillez contacter Mr Yasser Mchangama à ymchangama@peacecorps.gov ou au **+269 360 01 04**. Toutes les questions concernant la demande de devis peuvent être adressées à Ahmed Zaki au **269 360 01 03**.

FOOTBALL

Chaker Alhadhur, un joueur dans la cage

Quelques mois après l'exploit des Comores en coupe d'Afrique des nations et une journée après le tirage de celle de 2023, nous revenons sur l'un des moments historiques de cette épopée Comorienne. Chaker Alhadhur revient sur ce qu'il a vécu ce jour mémorable de 8e de finale.

International comorien depuis 2014, Chaker Alhadhur fut parmi les premiers à avoir répondu à l'appel du sélectionneur (Amir Abdou) fraîchement nommé. Né en 1991 à Nantes, ou il a fait toute sa formation, c'est tout naturel que c'est sous le maillot jaune et vert des Canaris qu'il signe son premier contrat professionnel en 2013. En 2015 il est transféré au Stade Malherbe de Caen avant d'être prêté à la Berichonne de Châteauroux. Depuis octobre 2021, il évolue sous les couleurs de l'AC Ajaccio. Avec les cœlacanthes, il fut de tout les rendez-vous notamment lors de l'épopée camerounaise qui l'a fait rentrer un peu plus dans la légende pour toujours dans l'histoire de la coupe d'Afrique des nations.

Désormais le nom de Chaker Alhadhur sera associé à ce fameux match de 8e de finale de la CAN 2021. Décimés par la pandémie

covid-19, les verts ont dû recourir à l'un des joueurs de champs pour palier l'absence de gardien de but. 54foot revient sur cette anecdote unique en son genre, et qui de mieux pour la raconter que le propre intéressé. « Jusqu'à la dernière minute, nous croyions qu'il allait avoir une dérogation de la CAF pour permettre à Ali Ahamada de jouer le match », nous a raconté le gardien d'une nuit. A la question de savoir comment s'est-il senti après avoir été désigné, Chaker de continuer : « Sur le coup, je n'y croyais pas trop, c'est une sensation étrange. C'est quelque chose qui ne s'est jamais passé dans l'histoire, mais il fallait que je me prépare. J'étais désigné juste à la veille du match, on a beaucoup rigolé de la situation entre nous on avait toujours l'impression que la CAF allait faire quelque chose ».

Le joueur de l'AC Ajaccio est revenu aussi sur l'ambiance du groupe. « C'était tendu, il y'avait beaucoup de pression et surtout d'interrogation dans la mesure où Ali Ahamada était venu en même temps que nous au stade, on se disait tous qu'il y'allait avoir quelques chose », poursuit-il. Cette impression d'une décision de dernière s'expliquait aussi par le fait que « pen-



dant l'échauffement d'avant match, je me suis entraîné avec les joueurs mais non comme étant gardien de but ».

Jamais dans ses rêves les plus

fous, le natif de la région nantaise n'aurais cru évoluer même le temps d'une mi-temps au poste de gardien de but. Et encore dans une compétition aussi prestigieuse que la coupe

d'Afrique des nations. « C'est après toutes ces étapes que j'ai basculé mentalement que c'est moi qui allait être le gardien de but, soit on prend une valise soit on fait honneur au maillot. Finalement on a fait une bonne performance on a eu des occasions », dit-il. Et de renchérir : « Tout le monde est venu me féliciter et ça m'a fait chaud au cœur car je m'y attendais pas à une telle réaction ».

Après la CAN, l'international comorien a mis son maillot en vente en faveur d'association caritatives aux Comores et en Afrique. Le joueur a tenu à expliquer ce geste plein d'humanité. « Je ne savais pas qu'il y'aurait un tel d'impact. J'ai reçu tellement de message de soutien de partout après ce qui s'est passé. Ils m'ont soutenu, il fallait que je redonne un peu aux gens ce qu'ils m'ont donné », avance-t-il. L'histoire ne pouvait se terminer sans connaître le fin mot du maillot strappé. « L'intendant de équipe avait déjà floqué le numéro 16 mon dessus mais, la CAF a refusé dans la mesure où ce numéro était celui d'Ali Ahamada. Donc on fait avec ce qu'on a trouvé », conclut-il.

Ahmed Saïd Badraoui



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT

Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi, du Travail, des Sports, des Arts et de la Culture

Direction Générale de la Maison de l'emploi

Titre du Projet : FACILITE EMPLOI

AVIS D'APPEL D'OFFRE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA MAISON DE L'EMPLOI (MDE)

N° AO FE 2022-001 TRV Bat

La Maison de l'Emploi (MDE) a obtenu un financement de l'Agence française de Développement de 4 millions d'Euros pour financer le coût du Projet FACILITE EMPLOI. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA MAISON DE L'EMPLOI (MDE).

Le Projet Facilité Emploi sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot n°1 : Électricité, Peinture et Menuiserie

Lot n°2 : Étanchéité et Plomberie

Un seul candidat peut être attributaire des deux (02) lots. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.

Ces Travaux sont à exécuter à Moroni dans un délai de 4 mois.

Les candidats intéressés peuvent prendre connais-

sance du dossier d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Projet Facilité emploi, Maison de l'emploi Boulevard de Strasbourg - Moroni Union des Comores. E-mail : Secretariat.faciliteemploi@gmail.com de 07h30 à 16h00.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'attention du Coordinateur du Projet Facilité Emploi.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Projet Facilité emploi, Maison de l'emploi Boulevard de Strasbourg - Moroni Union des Comores au plus tard le 17 mai 2022 à 14h. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après Projet Facilité emploi, Maison de l'emploi Boulevard de Strasbourg - Moroni Union des Comores à 15h00.

Il n'est pas exigé de garantie d'offre.

Les exigences en matière de qualifications sont

notamment :

- Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marchés au cours des 3 dernières années.
- Ne pas avoir de litiges en instance.
- Disposer d'une capacité financière permettant de subvenir à un besoin de trésorerie à hauteur de 15 M KMF minimum, si soumission aux 2 lots, et de 7 M KMF si soumission à un seul lot.
- Avoir un CA annuel moyen de 80 M KMF au cours des 3 dernières années, si soumission aux 2 lots, et de 40 M KMF si soumission à un seul lot.
- Avoir participé au cours des 5 dernières années, à titre d'entrepreneur principal, membre de groupement, ensemblier ou sous-traitant dans deux marchés d'un montant minimum de 30 M KMF – pour des réhabilitations de bâtiments.

Le soumissionnaire est tenu de présenter les justificatifs, permettant d'attester à la satisfaction de ces exigences minimales

Le Coordinateur



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE



Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)

Appel à candidature pour le recrutement d'un Comptable du projet PADSF

Date de l'avis : 19 Avril 2022

Présentation du projet

Un accord de financement sous forme de don et de crédit a été signé le 15 août 2020 entre le gouvernement de l'Union des Comores, représenté par le ministre des finances, et la Banque mondiale pour un montant de 7 400 000 DTS (équivalent à 10 millions USD) pour la partie don et un montant de EUR 9 200 000 (équivalent à 10 millions USD) pour la partie crédit pour le projet d'inclusion financière, le Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF).

Dans sa phase préparatoire, le Projet a bénéficié d'un fonds d'avance préparatoire (PPA) signé le 13 avril 2019 d'un montant de USD 1 000 000 prévu d'être utilisé pour le fonctionnement et l'acquisition des biens et équipement de l'Unité de Gestion du projet et de la réalisation des services de consultation préalables et de rendre opérationnel le projet et doit être mise en œuvre et décaissé jusqu'au 30 avril 2020.

Objectifs du projet

Le projet vise à accroître l'efficacité de la prestation de services financiers pour l'inclusion financière des ménages et des petites et moyennes entreprises PME ainsi que la stabilité financière dans l'Union des Comores.

Le financement des interventions de ce projet sera en synergie, convergence et complémentarité avec les interventions du Gouvernement et ses autres partenaires au développement.

Les principales composantes du Projet, qui correspondent à un investissement total évalué à US\$ 20 millions sont les suivantes :

- Composante 1 : Développement de l'infrastructure du système de paiement et inclusion financière
- Composante 2 : Gestion de projet et de systèmes de paiements

Gestion de Projet P166193

La structure de gestion du projet prévoit une Unité de Gestion, dirigée par le Coordonnateur du Projet P166193, assisté par différentes entités, chargé de la mise en œuvre et de la gestion quotidienne du projet.

L'unité de gestion du projet travaille en étroite collaboration avec les entités bénéficiaires, les partenaires techniques et financiers et les autres structures et projets concourant à l'atteinte des objectifs spécifiques du projet.

Description des tâches

Sous l'autorité du RAF, le comptable est chargé de la tenue de la comptabilité, de l'édition des registres, journaux, livres et états comptables et de leur analyse. Il est aussi chargé de la gestion de la trésorerie, de la gestion des immobilisations, de la gestion des comptes bancaires du Programme, conformément au manuel administratif et financier.

Le comptable aura pour attributions de :

- Vérifier la conformité et l'exhaustivité des documents de paiement par rapport aux procédures applicables : facture par rapport au Bon de commande ou contrat/marché, rapports de mission, ... ;
- Tenir à jour et de manière régulière les documents comptables (journaux et livres comptables) et une comptabilité détaillée pour chaque catégorie de coûts, activités ;
- Remplir la fiche de codification en vue de l'imputation comptable, analytique et budgétaire des opérations réalisées par le projet ;
- Etablir régulièrement les rapprochements bancaires ;
- Etablir régulièrement la justification des comptes de tiers et faire le suivi de leur apurement ;
- Collaborer à la production des états financiers et rapports périodiques ;
- Appuyer dans la préparation des demandes de réapprovisionnement en rassemblant, chaque mois, les pièces constitutives des demandes de réapprovisionnement ;
- Rassembler et vérifier les pièces justificatives de dépenses sur une base mensuelle ainsi que les pièces constitutives des demandes de réapprovisionnement de fonds ;
- Effectuer la saisie des écritures ;

- Préparer les travaux de fin d'exercice : régularisation, analyse et ajustement des comptes ;
- Mettre à jour les fiches ou registres des stocks et immobilisations acquis dans le cadre du projet ;
- Participer à la préparation des états financiers et des rapports rentrant dans ses compétences ;
- Préparer le paiement des factures fournisseurs selon la procédure en vigueur.
- Établir les chèques, les virements de fonds ou les mises à disposition ;
- Veiller au classement des dossiers de paiement et des documents comptables selon les dispositions du manuel de procédures ;
- Préparer les travaux de fin d'exercice : régularisation, analyse et ajustement des comptes ;
- Faire le rapprochement de l'inventaire physique des patrimoines par rapport à la comptabilité ;
- Établir les documents comptables et la situation financière mensuelle ;
- Dresser les états mensuels de rapprochement bancaire et la situation mensuelle des décaissements ;
- Établir la situation des disponibilités et rendre compte aux RAF et Coordonnateur.
- Appuyer les missions d'audit externe du Projet en fournissant les données nécessaires et en servant d'interlocuteur des auditeurs pendant les audits ;
- Assurer la sauvegarde externe régulière et périodique des données comptables.
- Réaliser toute autre tâche relevant de sa compétence à la demande du RAF et du Coordonnateur.

Profil du poste :

- Le ou (la) Candidat (e) doit :
- Être titulaire au moins d'un Diplôme de licence (BAC+3), dans le domaine de la comptabilité et /ou les finances,
 - Justifier au minimum de 3 années d'expériences réussies et récentes dans le domaine à un poste similaire,
 - Une expérience réussie dans un projet financé par la Banque Mondiale ou autres bailleurs de fonds internationaux serait un atout ;
 - Avoir de bonnes connaissances en suivi financier et gestion comptable
 - Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique et des logiciels comptables de gestion de projet,
 - La maîtrise du logiciel TOM PRO serait un atout.
 - Avoir un esprit d'analyse et de synthèse et grande capacité de rédaction ;

Durée du contrat et renouvellement

Durée : Trois (03) mois renouvelables sous réserve de la performance jugée satisfaisante par le RAF et le Coordonnateur du projet P166193.

Le Consultant (Consultant Individuel) sera sélectionné en accord avec les procédures de la Banque Mondiale définies dans les **règlements passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement de juillet 2016**.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires ou se procurer des termes de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : **de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes** et du vendredi au samedi : **de 8 heures 30 minutes à 11 heures 30 minutes (heure locale)**.

Les manifestations d'intérêt, constituées : **i) d'une lettre de motivation, ii) d'un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience du Candidat et iii) des copies des diplômes, attestations et/ou certificats de travail, etc.**, doivent être déposées au standard de la Banque Centrale des Comores – Place de France – Moroni – Tel : 773 10 02 - Poste 173 - Email : Anfifa.UGP@banque.km, **au plus tard le Jeudi 05 Mai 2022 à 10 heures 00 min, heure locale de Moroni – Union des Comores** à l'attention de Monsieur le Coordonnateur national et portant la mention: « **Recrutement d'un comptable national du projet PADSF** »